



Photo BIU Montpellier  
service photographique

## EDITORIAL



L'année universitaire 2017-2018 va se terminer. Elle fut riche en événements avec entre autres la mise en place de la réforme du troisième cycle qui a mobilisé de nombreuses énergies, la mise en place du Certificat de Compétences Cliniques, le renouvellement des différents conseils, l'inauguration du nouveau bâtiment de la Faculté de Médecine et l'inauguration du parvis Simone Veil le 18 mai 2018. Cela ne saurait faire oublier le quotidien, avec l'énergie monstrueuse développée par tous pour un déroulement sans problème de la PACES, des iECN, des multiples commissions, des multiples travaux, des multiples manifestations culturelles ou scientifiques dans les différents locaux, de la conduite du chantier sur le site nîmois qui ne sont qu'une partie visible de cet énorme travail. Que tous les acteurs soient remerciés pour leur engagement et leur professionnalisme. Ce nouveau numéro va vous permettre d'être à nouveau informés sur quelques éléments choisis de la riche vie de notre Faculté. Un grand merci au professeur Voisin pour ce travail et bonne lecture avant un repos estival bien mérité.

*Professeur Michel Mondain  
Doyen de la Faculté Montpellier-Nîmes*

## INAUGURATION DU PARVIS SIMONE VEIL

Le 18 mai 2018 s'est déroulée la cérémonie de dénomination du Parvis Simone Veil, face à la Faculté de Médecine, Campus Santé Arnaud de Villeneuve, en présence de Monsieur le Maire Philippe Saurel et de Monsieur Pierre-François Veil, fils de Madame Simone Veil.

C'est un honneur pour la plus ancienne Faculté de Médecine en exercice d'Europe depuis l'interruption d'activité de la Faculté de Médecine de Salerne. Nous allons fêter dans 2 ans son

huitième centenaire. En 1181, le seigneur de Montpellier Guilhem VIII accorde le droit d'exercer et d'enseigner la médecine. Dès 1220, le cardinal Conrad (d'Urach), légat apostolique du pape Honorius III, concède à l'« Universitas Medicorum » ses premiers statuts, étape majeure d'officialisation de l'école de médecine. Le 26 octobre 1289, le pape Nicolas IV adresse, depuis Rome, la constitution apostolique « Quia Sapientia », à tous les docteurs et étudiants de la ville de



Photo M. Voisin

Montpellier, créant ainsi officiellement l'Université de Montpellier regroupant le droit, la médecine, les lettres et la théologie. Cette Faculté de Médecine a acquis sa dimension singulière en croisant les cultures médicales, et tout simplement les cultures de médecins juifs, arabes, grecs, chrétiens avec un esprit d'ouverture, de tolérance, de curiosité scientifique comme en témoignent les premières dissections, la création du premier Jardin des Plantes par Richer de Belleval entre autres.

Durant huit siècles, l'homme, l'Humanisme ont été placés au centre des préoccupations de la Faculté. A l'approche de cet anniversaire, le magnifique bâtiment, œuvre de l'architecte François Fontes, financé par la Région Occitanie, a été officiellement inauguré à l'automne 2017. Il permet de disposer d'un outil d'enseignement et de recherche pour le XXI<sup>ème</sup> siècle, afin de perpétuer l'excellence de l'enseignement de la santé à Montpellier, mais aussi d'anticiper l'évolution de la médecine au travers des techniques les plus modernes d'enseignement pour relever les nombreux challenges de l'évolution des professionnels de santé du XXI<sup>ème</sup> siècle, mais toujours dans l'esprit multi-séculaire de la Faculté.

La cérémonie de dénomination du Parvis Simone Veil du 18 mai 2018 vient compléter cet ensemble et de quelle manière! Dénommer ce parvis face à cette faculté du XXI<sup>ème</sup> siècle, du nom de Madame Simone Veil, est un honneur pour la Faculté. Nous remercions chaleureusement la Mairie, le Conseil Municipal, la Métropole pour ce choix, mais aussi particulièrement la famille pour son accord, et la présence de Monsieur Philippe Veil en ce moment solennel qui a réuni de nombreux personnels de la Faculté.

La Faculté de Médecine de Montpellier est fière de cette dénomination, elle est consciente de l'honneur qui lui est fait, mais elle est aussi consciente de la responsabilité qui accompagne cette dénomination.

*Doyen Michel Mondain*

---

# ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DANS LES FACULTÉS DE MÉDECINE

---

La charte éthique et déontologique des Facultés de Médecine a été votée en Conseil de Gestion de l'UFR le 7 mars 2018. Cette Charte reprend bon nombre des valeurs qui caractérisent la Faculté de Médecine Montpellier - Nîmes. Ce document, rédigé par les Conférences Nationales des Doyens de Facultés de Médecine et des Doyens de Facultés d'Odontologie, répond à une exigence éthique, notamment au regard de l'intégrité scientifique et professionnelle, des liens d'intérêts et de l'attente sociétale. Les Facultés partagent les valeurs fondamentales de l'Université, à savoir exigence, indépendance, humanisme, promotion de la pensée critique, ouverture sur la société. Les Facultés ont pour mission de former de futurs professionnels de santé en respectant la protection de l'intérêt des patients et de la collectivité, ce qui implique l'indépendance de la formation médicale vis à vis des intérêts de l'industrie du médicament ou des dispositifs médicaux.

Un lien d'intérêt avec l'industrie est légitime et souhaitable pour les développements des solutions de santé. Il doit être distingué de la notion de conflit d'intérêts, qui apparaît quand l'enseignant chercheur a un intérêt personnel de nature à l'influer sur l'exercice impartial de ses fonctions.

## **La Charte comporte les engagements suivants :**

- 1) *Les Facultés s'engagent sur l'intégrité scientifique* en diffusant les droits fondamentaux des personnes dans les pratiques de soins et de recherche, les conditions d'accès et d'utilisation des éléments et produits du corps humain, mais aussi en luttant contre les manquements à l'intégrité scientifique (falsification et fabrication de données, vol de résultats et plagiat). Dans le cadre de la communication vers le grand public, les enseignants doivent limiter leur prise de parole et publication à leur expertise professionnelle. Dès lors qu'ils expriment une opinion (idéologie, point de vue citoyen, engagement politique, culturel, ou religieux), ils ne doivent plus s'exprimer au titre de leur fonction ou de leur institution et doivent exposer à quel titre ils s'expriment.
- 2) *Les Facultés s'engagent à respecter et faire respecter les règles déontologiques* et d'intégrité préconisées par l'ensemble des ordres des professions qui les composent. Par ailleurs, les Facultés s'inscrivent dans le cadre général de la promotion de l'égalité hommes-femmes, de la lutte contre les discriminations de toute nature et de l'accessibilité du handicap. Les Facultés s'engagent à respecter et faire respecter les décisions nationales concernant la laïcité applicables aux universités d'une part et aux structures de santé partenaires d'autre part.
- 3) *Les Facultés promeuvent une formation éthique et déontologique* pour une conduite responsable.
- 4) Les Facultés promeuvent la transparence et la déclaration des liens d'intérêts par la mise en œuvre de la déclaration des liens d'intérêts et du cumul d'activités accessoires avec mise en place d'une commission chargée d'examiner les demandes de cumul d'activité accessoires.
- 5) *Une information sur les avantages et cadeaux* (loi Bertrand) qui font l'objet d'une déclaration sur le site de transparence des liens d'intérêts est diffusée : les cadeaux financés par l'industrie ne sont pas autorisés car susceptibles d'influencer les décisions des prescripteurs, affectant ainsi directement les patients. Le défraiement (transport, hôtellerie, inscription) pour assister aux conférences, réunions, et congrès scientifiques est constitutif d'un avantage, autorisé sous conditions par la loi. Sa déclaration rentre dans les règles de bonne pratique.
- 6) *Les facultés s'assurent que les financements externes* n'influencent pas l'indépendance des contenus pédagogiques, et que les outils existants permettant le financement direct des Facultés par

les industriels pour les activités de recherche et la pédagogie (taxe d'apprentissage, fondations par exemple) soient privilégiés.

7) *Les bonnes pratiques pédagogiques dans les relations avec les industries de santé* sont appliquées, dont l'usage de la dénomination commune internationale (DCI) dans le cadre des enseignements sans faire mention des noms commerciaux, ni relai de discours marketing (avec une conduite similaire pour les dispositifs médicaux). Les étudiants ont le droit d'exercer un devoir de réserve lorsqu'ils se trouvent en situation d'influence. Le respect de ces engagements s'applique aux étudiants en stage à l'hôpital et en secteur libéral, où les représentants marketing des industries pharmaceutiques et des produits de santé (au sens très large) ne sont pas autorisés à rencontrer les personnels universitaires sauf dérogations délivrées à des fins non commerciales.

Cette Charte qui mérite d'être diffusée et expliquée à tous répond aux exigences éthiques, déontologiques et législatives. Son application nécessite l'implication de tous les acteurs, avec une évaluation régulière des dispositifs mis en œuvre par des enquêtes. L'application des règles en toute transparence permet aussi de protéger tout enseignant contre des mises en cause qui parfois ne respectent pas le principe de présomption d'innocence et des droits de la défense.

Au total, cette Charte s'inscrit dans l'esprit du respect de l'éthique, de la déontologie qui a guidé notre institution au cours de sa longue histoire, tout en prenant en compte les évolutions sociétales de ce début du XXI<sup>ème</sup> siècle.

*Doyen Michel Mondain*

---

---

## LES CONSEILS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

---

---

*Les élections du Printemps ont permis le renouvellement des trois conseils de la Faculté de Médecine. En voici la composition*

### Conseil de Gestion

*Doyen: Professeur Michel MONDAIN*

*Collège A:* Patricia AGUILAR MARTINEZ, Michel CHAMMAS, Philippe CUVILLON, Catherine CYTEVAL, Isabelle LAFONT, Patrick MESSNER, Francis NAVARRO, Valérie RIGAUD, Jérôme SOLASSOL

*Collège B:* Carine BECAMEL, Vincent BOUDOUSC, Nathalie CHAZAL, Pascale FABBRO-PERAY, François-Xavier LESAGE, Béatrice LOGNOS, Olivier MATHIEU.

*Collège P:* Christine BIRON-ANDREANI, Éric OZIOL.

*Étudiants:* Laurène BERNARD, Jean-Baptiste BONNET, Sébastien CUOZZO, Johanne DROUILLAT, Thomas IAMPIETRO, Constance MÉRY, Léa PETIT, Léa SAVATER, Alexis VANDEVENTER, Romain YCHOU.

*Personnels administratifs et techniques:* Véronique CAUSEUR, Gilles DUMONS, Anouchka TAHAIBALY, Thomas THIEBLEMONT.

*Personnalités extérieures désignées par les organismes:* François BONS (Conseil Régional Occitanie), Monique CAVALIER (Agence Régionale Santé Occitanie), Emmanuel GAGNEUX (Direction Régionale du Service Médical de la CNAM), Bruno KÉZACHIAN (Conseil Régional de l'Ordre des Médecins), Martine LADOUCETTE (CHU de Nîmes), Thomas LE LUDEC (CHU de Montpellier).

*Personnalités extérieures désignées par les membres élus du Conseil:* Christian BENGLER, Emmanuelle SAMALIN.

## Conseil Scientifique

**Président: Professeur Stéfan MATECKI**



*Stéphan Matecki est physiologiste, responsable de l'Unité d'Explorations Fonctionnelles Pédiatriques et affilié à l'Unité UMR CNRS 9214- INSERM U1046. En tant que co-responsable du Master Biologie-Santé, il est très attaché et attentif à la formation scientifique et au suivi de nos étudiants dans leur parcours scientifique; il compte continuer l'action de son prédécesseur, le professeur Samir Jaber, qui a permis de faire de ce Conseil Scientifique une instance aidante, accompagnant nos futurs candidats à une carrière universitaire.*

« Je resterai donc très attaché aux actions antérieures déjà mises en place, notamment le tutorat, le mode d'évaluation dans la transparence des candidats et l'attribution des bourses d'année recherche pour nos Internes. Je souhaiterais de plus débiter un accompagnement par le Conseil Scientifique dès le début des études de Médecine par des actions précoces de sensibilisation et de conseil pour permettre aux étudiants de débiter une carrière de recherche en santé et de mettre en place une filière Médecine-Sciences, permettant à nos plus jeunes de démarrer une formation de master recherche et de thèse de sciences dès le début de leur parcours universitaire. Je proposerai que le Conseil Scientifique puisse élargir sa mission au-delà de la prospective à laquelle je reste bien entendu très attaché. En effet, je voudrais que ce Conseil puisse participer à la dynamique scientifique de l'Université pour promouvoir, au sein des différents partenaires scientifiques de MUSE, les compétences en recherche et le savoir-faire de notre Faculté, imprégnée d'humanisme. J'inciterai également le Conseil Scientifique à tisser des liens collaboratifs étroits avec les DRCI des CHU de Montpellier et de Nîmes, pour permettre l'émergence d'une politique de recherche globale et cohérente portée par notre Faculté. Pour ces missions centrées sur la prospective, l'accompagnement des jeunes candidats, les liens avec l'Université et la politique scientifique coordonnée avec les DRCI, j'ai constitué un bureau restreint, composé d'au moins deux enseignants-chercheurs par thème, qui pourra par son travail de réflexion et de concertation devenir une force de proposition pour le Conseil. J'espère ainsi pouvoir créer une dynamique permettant de proposer une vision générale de la recherche portée par notre Faculté qui soit lisible par tous et reconnue au sein de l'Université, en adéquation avec les thèmes de MUSE ».

## Membres

Enseignants chercheurs de rang A: *Médecins*: BAGHDADLI Amaria, DAUVILLIERS Yves, HOUEDÉ Nadine, NAGOT Nicolas, ROUBILLE François THOUVENOT Eric. *Biologistes*: LAVIGNE Jean-Philippe MATECKI Stephan, VAN DE PERRE Philippe. *Chirurgiens*: DE TAYRAC Renaud, KALFA Nicolas, VILLAIN Max. *Directeurs de Recherche INSERM ou CNRS*: CAVAILLÉS Vincent, P OURQUIER Philippe.

Enseignants chercheurs de rang B: *Titulaires*: BERTRAND Martin, COSTA David, MAIMOUN Laurent THEVENIN Céline, LISSALDE LAVIGNE Géraldine PANABIERES Catherine. *Non titulaires*: DAGNEAUX Louis MARIA Alexandre

Chargés de Recherche INSERM ou CNRS: CAMMAS, Florence MOLÈS Jean-Pierre

Ingénieurs de Recherche INSERM ou CNRS: Pas de candidat.

## Conseil Pédagogique

**Président: Professeur Denis MORIN**



*Denis Morin est pédiatre, responsable de l'unité de néphro-endocrinologie pédiatrique du CHU de Montpellier et impliqué dans l'organisation de la pédagogie depuis de nombreuses années : mandat au sein du Conseil Pédagogique, responsabilité du Module Intégré Gynécologie-Obstétrique, Pédiatrie, Génétique et Pédopsychiatrie, coordonnateur régional du DES de pédiatrie... Il a été membre du CNU de Pédiatrie et est actuellement Coordonnateur pour la nouvelle Région Occitanie du DES de Pédiatrie.*

« De nombreuses évolutions ont eu lieu au cours des dernières années au plan pédagogique : place de l'apprentissage par simulation, du e-learning, préférence donnée aux enseignements dirigés... Des réformes importantes ont eu lieu comme celle du troisième cycle des études médicales qui modifie significativement l'organisation de la formation des internes. La transversalité de plus en plus marquée entre les Ecoles de Santé qui forment l'UFR de Médecine représente également une évolution marquante. Nous sommes aussi à la veille d'autres changements importants comme celui qui va concerner le deuxième cycle des études médicales avec une place significative donnée à l'évaluation de compétences cliniques des étudiants, évaluation destinée à s'intégrer dans la réforme de l'ECN à venir. La mise en place et la réussite de ces projets nécessitent une mobilisation du plus grands nombre des enseignants de notre UFR en reconnaissant, en particulier, la place importante prise par les praticiens hospitaliers chargés d'enseignements ».

## Membres

Enseignants chercheurs de rang A: *Médecins*: BLAIN Hubert, CAMBONIE Gilles, GUILPAIN Philippe, LE MOING Vincent, MARIANO-GOULART Denis, MORIN Denis. *Biologistes*: GODREUIL Sylvain, PEREZ-MARTIN Antonia, VINCENT Thierry. *Chirurgien*: CRAMPETTE Louis.

Enseignants chercheurs de rang B: Titulaires: BOULLE Nathalie, BOURGIER Céline, GOUZI Fares, LE GALLIC Lionel. *Non titulaires:* BONNET Marie, GOULABCHAND Rajiv, LARCHER Romaric.

Praticiens hospitaliers chargés d'enseignement: DEBIEN Blaise, de BOUTRAY Marie, FAIDHERBE Jacques.

Etudiants:

*En amont du 3° cycle:* BARRÉ Léa (titulaire) FARINES Pierre (suppléant), PEREZ Agathe (titulaire) DUHR Fanny (suppléante), PETERSEN-OVERLEIR August (titulaire), PELLETIER-GOULET Elisabeth (suppléante), POPOFF Eva (titulaire), HUE Florentin (suppléant), RAUTURIER Charles (titulaire) BIREMBAUT Nicolas (suppléant), VASILEVA Radostina (titulaire). DUTEURTRE Salomé (suppléante). *3° cycle:* BEGHIN July (titulaire), DANARD Lucile (suppléante), DEFFONTIS Lucas (titulaire). CAPDEVILA Mathieu (suppléant). *Orthophonie:* LAFON Ludovic (titulaire), NAULLEAU Maëva (suppléante). *Maïeutique:* SAUVAIRE Morgane (titulaire), PONS Romain (suppléant).

---

## FORMATION CONTINUE

---



La nouvelle organisation de Développement Professionnel Continu (DPC) destiné en priorité aux médecins généralistes se déploie sur les deux sites, Montpellier et Nîmes, de notre UFR.

« **LE PRINTEMPS DE LA FAC** » a réuni le jeudi 5 Avril 2018 sur le site Campus à Montpellier environ 120 praticiens. La matinée a été consacrée à des mises au point d'actualités, à une controverse sur « les vaccinations » à la remise des prix de thèse aux étudiants méritants et s'est conclue par une « brève » historique. L'après-midi était dédiée à des ateliers thématiques.

*Professeur Hubert BLAIN, responsable du DPC à l'UFR Médecine  
Docteur David COSTA*

**RENTREE DE LA FAC:** Date à fixer, Faculté de Médecine site Nîmois.  
**PRINTEMPS DE LA FAC:** Jeudi 28 Mars 2019, Montpellier site Campus.

### ***APPEL AUX ENSEIGNANTS HONORAIRES***

*Les enseignants honoraires de notre faculté seraient les bienvenus lors des **matinées** de formation continue, ils pourraient ainsi apporter leur regard d'experts aux interventions sur les avancées de la médecine.*

## Prix de thèse



**Manon Grassin:** Impact de l'arrêt de la vaccination obligatoire par le BCG sur la tuberculose de l'enfant en Languedoc-Roussillon.

**Gaelle Perez:** Élaboration d'un guide d'aide à la prescription de l'activité physique en médecine générale chez le patient diabétique de type 2.

**Eloïse Fraison:** Facteurs associés au risque de césarienne chez les patientes diabétiques de type 1.

**Kevin Chalard:** Long-term outcome in critically ill patients with subarachnoid hemorrhage and delayed cerebral ischemia impact.

---

## PATRIMOINE

---

### Évènements de l'été

**24 Juillet, 31 Juillet et 7 Août 2018,** à 19h et 21h:

Représentation théâtrale: **LE MALADE IMAGINAIRE**

dans la cour d'honneur de la Faculté de Médecine, bâtiment historique.

**14 septembre 2018 : inauguration de l'ORANGERIE et de ses abords**

Opération réalisée par l'Université grâce au soutien de la fondation d'entreprises pour le Jardin des Plantes (24 membres fondateurs). Cette restauration permettra d'ouvrir au grand public une partie du jardin longtemps inaccessible en particulier l'École systématique.

**15 et 16 septembre 2018: Journées Européennes du Patrimoine avec pour thème**

**« L'ART DU PARTAGE »**

**-Faculté de Médecine, bâtiment historique:** Visite libre

Conférences et exposition "*De ligne en figures : les dessins de Colette Richarme (1804-1991)*" au Musée Atger, 10h-12 h 30 et 14 h-18h

**-Faculté de Pharmacie:** visite du Droguier, le 15 Septembre 9h, 10h, 11h

Pré-inscription 04.11.75.95.18

**-Jardin des Plantes :** le 15 Septembre 10h-17h: visites guidées. Inscription à l'entrée du jardin.

*Françoise Olivier  
Service de la Valorisation du Patrimoine Historique à l'UM*

## Exposition

### DE LIGNES EN FIGURES : les dessins de Colette Richarme (1904 – 1991)

#### *Au musée Atger*

Du 14 septembre au 21 décembre 2018. Du Lundi au Vendredi de 13h30 à 17h30

**Ouverture exceptionnelle** toute la journée les 16 et 17 septembre (Journées Européennes du Patrimoine) et les samedis 20 octobre et 24 novembre de 13h30 à 17h30 (à l'occasion des changements de présentation des dessins).

**Vernissage :** Jeudi 13 septembre 2018 à 18h30 dans l'atrium du bâtiment historique.

*Colette Richarme est née à Canton et a passé son enfance en Chine. Son talent d'artiste se fait jour dès son plus jeune âge. Elle rentre en France avant la Première Guerre mondiale. En 1935, son installation à Paris lui permet d'intégrer les ateliers de l'Académie de la Grande Chaumière où elle est camarade de classe de Louise Bourgeois. C'est à Montpellier qu'elle débute réellement sa carrière d'artiste en présentant sa première exposition personnelle en 1941. Après la guerre, elle entretient des contacts réguliers avec Paris (salons annuels) tout en participant activement à la vie artistique régionale. Jusqu'à la fin de sa vie, elle poursuit ses recherches dans son atelier languedocien.*



La danse sur la grève - Coll Musée Atger

La collection de dessins du musée Atger s'est enrichie début 2018 d'un don de soixante-dix-sept dessins de Colette Richarme (1904 – 1991), qui prend la suite d'un don initial par la famille de l'artiste de quatre dessins en 2005, dans le cadre de l'exposition « Jeux de figures ». La nouvelle et importante donation a été rendue possible par le travail d'inventaire réalisé par l'atelier depuis la mort de Richarme, poursuivi et complété par l'association Richarme. Colette Richarme devient l'artiste la plus représentée du musée Atger : quatre-vingt-un dessins sur des thématiques variées, nus, figures et portraits, paysages. Pour donner à voir l'intégralité des dessins, et pour les

préservés, il y aura trois présentations successives. Trois expositions en une en quelque sorte. Outre les dessins, seront exposés également quelques toiles et des outils de travail de l'artiste prêtés par la famille pour la durée de l'exposition.

*Hélène Lorblanchet, Florence Chaudoreille  
BU historique de Médecine HISTOIRE DE LA MÉDECINE*

---

# HISTOIRE DE LA MÉDECINE

---

## Commémoration

### Centenaire de la mort de Joseph GRASSET (1849-1918)

Les fêtes du VIII<sup>e</sup> centenaire de notre maison approchent et nous aurons largement à en parler dans les mois qui viennent. Il ne faudrait pas cependant occulter d'autres anniversaires, certes moins prestigieux, mais qui concernent des personnages qui ont indiscutablement marqué notre École. Il semble juste de se souvenir qu'il y a exactement 100 ans, le 7 juillet 1918, mourait le Professeur Joseph Grasset, dont le souvenir ne s'est pas éteint à Montpellier, ne serait-ce que grâce à l'avenue qui porte son nom.



Joseph Grasset dans son cabinet de travail,  
rue Jean-Jacques Rousseau

Joseph Grasset est né à Montpellier le 18 mars 1849 et y a toujours vécu, au sein d'une famille profondément catholique et qui comptait au fil des générations de nombreux professeurs de la Faculté. Brillant élève: premier prix de philosophie au Concours général (ce qui dispensait alors du service militaire), il suit sans accroc le cursus médical et envisage une carrière professorale. Le gouvernement voulant limiter les recrutements locaux de complaisance institué en 1875 un concours national

d'agrégation (fonction alors temporaire). Grasset y est reçu premier, devant Dieulafoy. Professeur de Thérapeutique dès 1881, il succède à Dupré en 1886 dans une des chaires de Clinique Médicale, alors les plus prestigieuses. C'est une période d'intense activité entre service hospitalier (où ses leçons sont célèbres), clientèle et rédaction d'ouvrages de clinique, de philosophie ou de vulgarisation (*Demi-fous et demi-responsables*, *Les limites de la biologie*, *Devoirs et périls biologiques...*).

Se sentant vieillir et préférant « descendre de sa chaire avant que d'en tomber », il fait en 1909 échange d'enseignement avec son élève Rauzier, prenant en charge l'enseignement de la Pathologie Générale, dans laquelle il voyait le couronnement de la médecine. Ce sera l'occasion de rédiger son *Traité de physiopathologie clinique* (1910), sans doute son chef d'œuvre.

On peut distinguer dans l'œuvre de Grasset trois grands volets: médecine proprement dite (principalement neurologie), histoire et philosophie de la médecine, œuvre littéraire.

En neurologie, Grasset a laissé son nom à un signe clinique aujourd'hui oublié: le signe de Grasset-Gaussel (impossibilité en cas de déficit moteur d'un membre inférieur de maintenir les deux jambes

surélevées sans appui) et à la loi de Grasset-Landouzy qui en est proche (en cas d'hémiplégie, le patient peut surélever une jambe après l'autre, mais non les deux à la fois). Plus profondément, il insiste sur le fait que les localisations cérébrales sont beaucoup plus fonctionnelles qu'anatomiques et qu'on peut les schématiser sous forme d'un polygone permettant de distinguer « atteintes sus-, trans- et sous-polygonales »: on se retrouve près des résultats obtenus de nos jours par Hugues Duffau par la stimulation corticale per-opératoire ! Ses monographies neurologiques feront date.

Grasset se passionne pour l'histoire de la médecine et notamment celle de notre Faculté, qui est aussi un peu celle de sa famille (il écrira notamment un ouvrage sur François Boissier de Sauvages, qui était l'un de ses ancêtres). Il prend la défense du vitalisme de Barthez, non sous une forme dogmatique, mais en y voyant une vision prémonitrice de l'autonomie du vivant, telle que la confirmeront au XIXe siècle les travaux de Claude Bernard ou de Pasteur. Essayant de reformuler pour le XXe siècle une philosophie médicale prenant en compte les acquis du siècle précédent, il propose un « idéalisme positif » conciliant démarche positive et philosophie idéaliste.

Grasset veut enfin porter auprès du public les grands débats de la science de son temps, dans une langue claire, toujours amène vis-à-vis de ses contradicteurs. Il écrira même une pièce de théâtre (*Dans un cabinet de médecin*, 1905, sous le transparent pseudonyme de J. Gastiers !)

Appelé en consultation aux quatre coins de la région, conseiller municipal de Montpellier (d'opposition !), Grasset est une personnalité bien connue, reconnue par ses pairs hors de la cité (en tant que président du congrès français de médecine il présente un rapport en 1899 sur l'*Évolution de la médecine en France au XIXe siècle*). Son jubilé est fêté solennellement en 1912 (on lui offre alors son buste en marbre par Injalbert qui trône aujourd'hui dans la Salle du Conseil).

Personnalité hors du commun, fort sympathique et même malicieuse, pratiquant l'autodérision avec beaucoup d'humour, Grasset laisse une œuvre impressionnante, bien oubliée aujourd'hui, sans doute à tort. Ses conceptions neurologiques paraissent très actuelles, à l'heure de la plasticité cérébrale, et ses aperçus philosophiques, bien sûr datés, ne manquent pas d'originalité. Il est juste que la Faculté lui rende hommage, ce qui sera fait en association avec la Société Montpelliéraine d'Histoire de la Médecine lors de la séance d'octobre prochain, et la Municipalité, au sein de laquelle il œuvra, sera invitée à s'associer à cette manifestation.

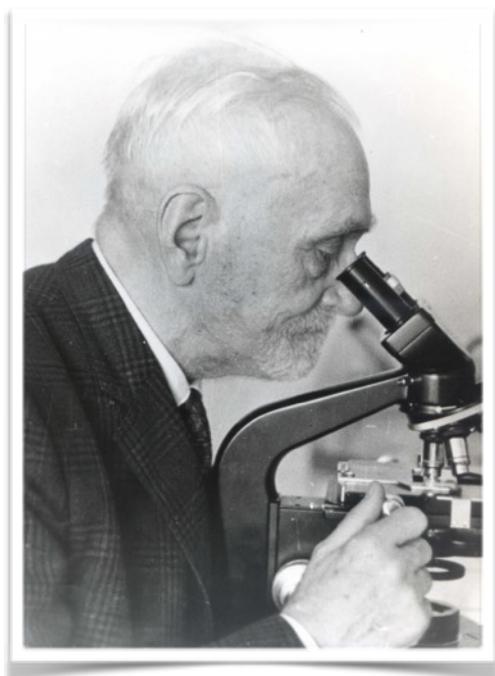
*Professeur Thierry LAVABRE-BERTRAND  
Vice-doyen chargé du patrimoine historique*

## Société Montpelliéraine d'Histoire de la Médecine

### **Le Professeur Hervé HARANT**

*Lors de la séance du 18 mai 2018 de la Société montpelliéraine d'Histoire de la Médecine, Monsieur Pierre-Olivier Méthot, professeur à la Faculté de philosophie de l'Université Laval à Québec, a présenté une conférence très documentée sur le thème: « **Hervé Harant et l'écologie médicale à Montpellier** ». Devant une assistance nombreuse et attentive, Pierre-Olivier Méthot s'est attaché avec brio et éloquence à retracer les années jeunesse du naturaliste-médecin que fut Hervé Harant, et les premières étapes de sa carrière universitaire jusqu'à son élection à la Chaire d'Histoire Naturelle et Parasitologie en 1945. Il fit ensuite revivre les grandes lignes de ses travaux*

*et s'attacha à exposer sa pensée et son œuvre. Le court résumé ci-dessous est basé sur le texte de l'intervention de Pierre-Olivier Méthot.*



Hervé Harant  
à son départ à la retraite, en 1977

Rien dans la famille ni dans le milieu urbain où se passe son enfance ne prédisposait le jeune Hervé à devenir naturaliste. Et pourtant une passion pour l'histoire naturelle naquit chez lui, au contact de maîtres influents; et c'est dans l'environnement de Banyuls-sur-Mer que s'affirma sa vocation scientifique.

Le baccalauréat passé, il entra en classe préparatoire de mathématiques au collège Stanislas à Paris, puis effectuait le SPCN à Montpellier où il fut séduit par l'enseignement d'Octave Duboscq. Sur les conseils de Georges Pruvot, directeur du Laboratoire Arago de Banyuls, il compléta sa licence ès-Sciences naturelles à la Sorbonne. A Paris, il eut pour condisciples Jean Turchini, Théodore Monod et André Lwoff. En 1920, Hervé Harant rencontra Edouard Chatton qui l'amena à Strasbourg et l'orienta vers la parasitologie.

Revenu à Montpellier, Hervé Harant était nommé préparateur dans le laboratoire de Duboscq à la Faculté des Sciences. Mais le départ soudain de ce dernier pour remplacer Pruvot à la tête du Laboratoire Arago, amena Hervé Harant, qui n'avait pas de communauté de vues avec Georges Bataillon, à réorienter sa carrière vers la médecine. Il effectua donc ses études de médecine tout en continuant à assurer les travaux pratiques de Zoologie à la Faculté des Sciences, où il avait été profondément marqué par Pierre-Paul Grassé, et il en sortit, cinq ans plus tard, avec une thèse sur les sangsues.

Hervé Harant était alors accueilli par le professeur Grynfeldt au laboratoire de recherche du nouveau Centre anticancéreux de Montpellier où il passa sept ans en qualité de chef de travaux pratiques d'Anatomie Pathologique. Son intérêt pour la Matière Médicale le poussa à effectuer également ses études de Pharmacie, qu'il clôturait en obtenant, en 1937, le diplôme de pharmacien.

Entre temps, en 1931, il avait obtenu le Doctorat-ès-Sciences Naturelles à l'Université de Paris et, en 1935, il était reçu au concours d'agrégation des Facultés de Médecine dans la section « Histoire Naturelle et Parasitologie ». Enfin, en 1945, il fut élu titulaire de la chaire d'Histoire Naturelle et Parasitologie de la Faculté de Médecine de Montpellier, et, de 1951 à 1976, il assura la direction du Jardin des Plantes fondé au XVI<sup>e</sup> siècle par Richer de Belleval.

Outre la Parasitologie et l'Histoire naturelle, la période de la guerre avait sensibilisé Hervé Harant aux problèmes sociaux et, une fois la paix revenue, il fonda puis dirigea le Centre Régional d'Éducation Sanitaire. Il fut par la suite directeur du Centre Interdépartemental d'Éducation Sanitaire, Démographique et Sociale de 1944 à 1951, et il était invité à participer en mai 1951, en présence d'observateurs de l'Organisation Mondiale de la Santé, à la première conférence de l'Union Internationale pour l'Éducation Sanitaire Populaire qui se tint à Paris.

Le positivisme et le rationalisme sur lequel reposait l'Éducation Sanitaire populaire furent les éléments constitutifs d'un autre mouvement qui naquit à la même époque et qui, même s'il se distinguait du premier, le recoupait également : l'Enseignement Populaire. Comme pour l'Éducation Sanitaire, Hervé Harant fut particulièrement actif au sein de ce mouvement à Montpellier et dans l'Hérault entre 1945 et 1970.

L'œuvre scientifique d'Hervé Harant – environ 600 publications – reflète les avancées qu'ont connues les sciences biologiques et médicales durant ce XX<sup>e</sup> siècle qu'Hervé Harant a traversé dans sa presque totalité, mais elle fait également écho aux inquiétudes sociales et politiques qu'elles ont suscitées.

C'est en naturaliste qu'il aborda les problèmes biologiques et c'est dans ce même esprit de multidisciplinarité qu'il favorisa la convergence entre Parasitologie et Bactériologie, deux « disciplines sœurs » qui, selon lui, partagent un objet, des techniques et des méthodes communes. À la lumière de la notion de « complexe pathogène » proposée par Max Sorre (1880-1962), Harant entendait non seulement aborder l'étude de la nosologie médicale « en naturaliste » mais aussi dégager « un faciès régional du conditionnement étiologique des maladies ». À cet égard, le Sud-Ouest méditerranéen constituait une terre d'élection particulièrement fertile pour l'étude des « biocénoses » et, sitôt arrivé à la tête du Jardin des Plantes en 1951, Harant proposait la création d'un « calendrier de la nature » et formait le projet d'une « histoire naturelle totale ».

Sur les bancs de la Faculté de Médecine, des cohortes d'étudiants et de collègues ont eu l'occasion d'apprécier les qualités d'orateur de ce puits de science capable par sa verve et son éloquence de séduire et transporter son auditoire. Connu pour sa prose flamboyante, Hervé Harant fut non seulement biologiste, médecin et pharmacien, mais œuvra également, durant 25 ans, à la promotion et au développement de l'Education Populaire dans la région de Montpellier. Entre 1958 et 1974, il occupa la présidence de la Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault et confia à *l'Annuaire* de cette société de précieux documents sur son passé de « naturaliste-médecin ». Intéressé par l'histoire des sciences médicales, il s'impliqua dans la Société Française d'Histoire de la Médecine et en présida la section montpelliéraine.

Si la pensée et les recherches d'Hervé Harant s'enracinaient tout particulièrement dans les limites géographiques du Midi méditerranéen, elles ont essaimé naturellement au-delà des frontières disciplinaires et nationales, spécialement grâce à ses élèves Daniel Jarry, Édouard Brygoo, Jean-Antoine Rioux, Alix Delage et Jean-Pierre Dedet.



*Le Professeur Pierre-Olivier Méthot est titulaire d'une maîtrise de philosophie de l'Université de Montréal et d'un Doctorat en histoire et en philosophie des sciences réalisé en co-tutelle entre l'université d'Exeter (Royaume-Uni) et l'Institut d'Histoire et de Philosophie des Sciences et techniques de Paris (Sorbonne). Il a ensuite complété un stage postdoctoral à l'Institut d'Histoire de la Médecine et de la Santé de l'Université de Genève durant lequel il s'est intéressé à l'œuvre de Mirko Grmek. Depuis 2013, il enseigne à la Faculté de philosophie de l'Université Laval. Dans le cadre de ses travaux sur l'histoire des modèles et des théories en écologie et épidémiologie, Pierre-Olivier Méthot s'intéresse à cette lignée de scientifiques français, qui, depuis Charles Nicolle jusqu'à Hervé Harant, ont eu un rôle déterminant dans l'émergence d'une discipline nouvelle : l'écologie médicale.*

Professeur Jean-Pierre Dedet

---

---

# DU CÔTÉ DES PROFESSEURS HONORAIRES

---

---

## Courte réflexion sur l'importante problématique de l'Information à caractère Technologique Scientifique, l'ITS et médicale.

**Libres propos de Jean-Claude ARTUS, Professeur Émérite**

*jc.artus@numericable.fr*

La notion de risques sanitaires liés à nos environnements est une notion relativement récente que beaucoup associeront à l'épidémie du SIDA du début des années 1980. Elle s'est développée très vite au rythme des multiples applications technologiques des connaissances scientifiques au point qu'aujourd'hui elle est systématiquement associée à des considérations de « responsabilité », refrain de notre quotidien. Il faut donc informer !

Sauf que les informations sur les connaissances de ces risques environnementaux sanitaires fournies par les scientifiques apparaissent inacceptables, trop éloignées, trop décalées de ce qu'une partie croissante du public croit être la réalité. Cette distorsion est trop douloureuse pour changer de paradigme. Ou bien le public prend l'auteur du propos pour un menteur, voire pour membre d'un quelconque « complot » et autre « lobby », ou il accepte l'information mais a du mal à admettre ce décalage. Et pour pouvoir légitimement transmettre ces informations sur les risques sanitaires, tels que ceux des ondes du téléphone portable et de ses relais, de la Wi-Fi, des éoliennes, bien sûr du « nucléaire », de tous types de rayons, des insecticides, des OGM, du Lévothyrox, des vaccins, etc... il faut comprendre les raisons de cette défiance à l'égard des connaissances scientifiques et médicales. Elles sont multi-factorielles, globalement sociétales, bien sûr les media, mais pas que...

Pour cette suspicion malade du risque, la transparence citoyenne est de règle. Il est devenu intolérable de ne pas tout savoir, tout, et tout de suite. Nous consultons Internet sans esprit critique, nous baignons dans les réseaux sociaux et leurs opinions pour conforter nos convictions. Or les informations à caractère technologique scientifique (ITS) et médicales, sont de plus en plus complexes et difficiles à s'approprier et l'humilité de l'ignorance serait devenue inacceptable... Même si nous n'avons pas les moyens d'assimiler cette ITS, nous n'acceptons pas de ne pas savoir. La connaissance est remplacée par la conviction, l'opinion. La Science ne se démontrerait plus, elle se décréterait. Et ceux qui la déforment, la diffusent dans les media, lui associant des risques le plus souvent exagérés, pour le moins infondés, n'oublient pas de générer la peur. Peur fédératrice qui donne la preuve de ce que l'on cherche à prouver, conférant ainsi notoriété et influence à ceux qui la produisent. Pour toutes ces raisons la crainte devenue citoyenne est obligatoire.

Nous sommes bien loin du propos de Marie Curie qui disait: « *Dans la vie, rien n'est à craindre, tout est à comprendre* ». Aussi peut-on redouter que les lueurs du Siècle des Lumières soient en cours d'extinction. La démocratie devient la doxocratie – celle de la doxa. Et par le biais des media et de ceux qu'ils choisissent pour source de référence, nous sommes dans l'ère de la «doxomédiocratie»<sup>1</sup>. Doxomédiocratie qui, par validation de la perception, est devenue source de

---

<sup>1</sup>Doxomédiocratie : Néologisme de l'auteur attribuant la volonté du peuple et des décideurs à la « doxa » (opinions admises) amplifiée et relayée par la médiocrité de certains media

risque sanitaire, par les comportements qu'elle génère, aux conséquences beaucoup plus importantes que celles du risque lui-même... La caricature fréquente en est l'effet nocebo<sup>2</sup>.

Mais comment expliquer cette dérive de la perception de l'objectivité de la Science? Un phénomène objectif, comme les lois physiques de la pesanteur, de la radioactivité, est indépendant de la conscience et des croyances humaines, alors que l'aspect subjectif est dû à la perception, à l'opinion, à la conscience, à la croyance humaine. Si cette croyance reste individuelle, qu'elle change n'est pas grave pour la Science... Mais si la considération intersubjective, conscience subjective de plusieurs individus, celle des réseaux d'information, devient majeure, elle est, de ce fait, le moteur de décisions conséquentes devant respecter la paix sociale. (Cf. « La Démocratie des crédules » de G. Bronner). Elle peut être liée à des idéologies, des partis politiques, des religions, toujours très dépendante des media et des réseaux sociaux. Le changement de ce mythe partagé n'est pas facile, il faut lui trouver un ordre imaginaire de substitution, plus puissant. Pour la Science, le progrès ne suffirait plus.

Plusieurs signaux d'alarme sont pourtant lancés mais demeurent inaudibles. Des hommes politiques aux valeurs démocratiques reconnues signent des messages alarmants dans une indifférence effrayante: « ... *Il est indispensable que les scientifiques et ingénieurs puissent s'exprimer et être écoutés dans leur rôle d'expertise. L'existence même de la démocratie est menacée si elle n'est plus capable d'entendre des expertises, même contraires à la pensée dominante* »<sup>3</sup>. Des personnalités scientifiques de tout bord dénoncent cette dérive : « *Nos élites ignorent la Science, souvent caricaturée, la culture scientifique est exclue du savoir commun* ». « *Depuis deux générations les sciences sont absentes de la formation des élites politiques* »<sup>4</sup>. « *En matière de sciences, nos décideurs politiques sont d'une inculture abyssale* ». (Propos d'un conseiller scientifique anglais rapporté par Alain Bussard<sup>5</sup>). Ainsi la culture scientifique est totalement délaissée à l'ENA, c'est un constat; et pourtant « *la législation a besoin d'un regard scientifique pour prendre de bonnes décisions* »<sup>6</sup>. Les scientifiques souffrent, n'en peuvent plus de leur mise à l'écart : « *du devoir de mauvaise humeur* » à la « *défense du bien public* »<sup>7</sup>.

Un simple test est édifiant. Dans n'importe quelle assemblée, notamment d'élus et à fortiori du public, qui connaît l'existence de l'OPECST (Office Parlementaire des Evaluations et Choix Scientifiques et Technologiques (Loi n° 83-609 du 8 juillet 1983) et de ses nombreux rapports de mise au point sur certains sujets d'actualités: Intelligence artificielle, déchets nucléaires, expositions aux « essais nucléaires », etc. ... ?. Très, très peu lèvent le doigt ! Ainsi, ni les repères, ni les références de qualité ne sont pris en compte par les parlementaires ou les sénateurs. Et pourtant des philosophes le déclarent : « *... je vous le dis, ce qui a le plus changé le Monde depuis deux ou trois siècles ... c'est la Science !* »<sup>8</sup>.

Le niveau scientifique de l'enseignement en France est mauvais. Tout récemment, en Décembre 2017, la France est au 27° rang mondial, soit, pour ce classement PISA, 17 places perdues en 17

---

<sup>2</sup>Nocebo : effet sanitaire délétère sans cause avérée

<sup>3</sup>R. Badinter, A. Juppé, M. Rocca, J-P. Chevènement - Libération 15/10/2013

<sup>4</sup>E. Klein, philosophe de la Science - Le Point 27/02/2014

<sup>5</sup>A. Bussard, by - Libre Opinion - Revue Médecine/Science 1994

<sup>6</sup>C. Villani, médaille Fields, député, Vice Président de l'OPECST

<sup>7</sup>Y. Bréchet, Académie des Sciences - by Revue Progressistes 5/10/2015.

<sup>8</sup>J. d'Ormesson - « Un jour je m'en irai sans en avoir tout dit » éd. R. Laffont, 2013

ans ! Ce constat pitoyable semble laisser l'Education Nationale de marbre. Nous avons oublié que la révolution scientifique a été la découverte de notre ignorance. Il a fallu abandonner des croyances, des convictions, pour les remplacer par l'incertitude de la connaissance scientifique. La révolution scientifique n'est pas une révolution du savoir mais bien une révolution de l'ignorance. C'est l'empressement à admettre l'ignorance qui a donné à la Science un dynamisme, une curiosité longtemps inextinguible de comprendre, de savoir et d'admettre que nos connaissances peuvent n'être que provisoires.

Malheureusement un principe de précaution légitimement, mais spécifiquement, édicté pour le risque d'un réchauffement planétaire d'origine anthropique, a été dévoyé de ce champ d'application. Appliqué à d'autres risques qui n'ont plus rien à voir avec celui pour lequel il a été imaginé, il est devenu synonyme du risque « zéro ». L'avoir inscrit dans la constitution est une faute grave par ses conséquences car elles neutralisent la recherche de la compréhension.

Le retour de l'acceptation de l'ignorance serait-il la fin de la révolution scientifique ? C'est ce que prêchent de trop nombreux « notables médiatiques ». D'autant plus notables et d'autant médiatiques qu'ils assènent des allégations sensationnelles et se conforment aux courants de pensée en vogue tandis que les communautés du savoir et leurs « sachant » sont exclus des sources de référence.

Malgré ces outrances, restons optimistes, le retour du « balancier de la raison » est proche.... Ailleurs, la science ne s'arrête pas. Pour ne pas subir les applications de ces connaissances nouvelles, pour le bien de l'Homme, sachons alors les encadrer, les maîtriser. Car du trans-humanisme à la convergence des NBIC (Nanotechnologies, Biologie, Informatique et Sciences Cognitives), etc..., elles vont indéniablement révolutionner nos modes de vie.

La conclusion de cette réflexion est double. D'une part, sans l'instruction d'un minimum de culture scientifique, l'information à caractère technologique scientifique et médicale ne peut que rester inaudible pour la grande majorité du public. De ce fait, les décisions prises par nos gouvernants resteront inadaptées aux besoins, à la réalité. D'autre part, même s'ils n'ont pas l'impression d'atteindre leur but, les scientifiques qui persistent à vouloir rendre accessible cette indispensable ITS au plus grand nombre de citoyens peuvent se consoler : « *Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent sans rien faire* »<sup>9</sup>.

**e-Rabelais a aussi vocation à être un lien et un espace d'échange entre les enseignants.**

**N'hésitez pas**

**-à nous informer d'évènements d'intérêt général organisés par des universitaires de médecine (conférence, publication...),**

**-à réagir aux articles qui y sont publiés.**

**[michel.voisin@umontpellier.fr](mailto:michel.voisin@umontpellier.fr)**

Faculté de Médecine, services généraux, 2 rue Ecole de Médecine, C.S. 59001, 34060 MONTPELLIER Cedex 2

<sup>9</sup> A. Einstein, physicien - « citations ».